

De la Diplomatie Française en Afrique*

French Diplomacy in Africa

Larbi BENAMARA¹

¹ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle CRASC; Unité de Recherche sur les Systèmes de Dénomination en Algérie RASYD, l.benamara@crasc.dz

Reçu le: 16/06/2022

Publié le: 18/06/2023

Résumé:

Cette recherche constitue une lecture critique d'un ouvrage publié en 2016 intitulé "*Secrets d'Afrique. Le témoignage d'un ambassadeur*" écrit par le diplomate français Jean-Marc Simon, qui a travaillé dans plusieurs pays africains pendant le règne de quatre présidents de la République française.

Ce diplomate a été témoin de plusieurs conflits internes et intra-africains, mais il a également été un acteur actif dans la résolution et la gestion de ces crises. Il traite diverses questions et dossiers importants au niveau africain tout au long de sa carrière de diplomate sur le continent africain.

Mots clés: Diplomatie, Afrique, Conflits internes, Gestion des crises, Ingérence étrangère.

Abstract:

This research constitutes a critical reading of a book published in 2016 entitled "*Secrets of Africa. The testimony of an ambassador*" written by the French diplomat Jean-Marc Simon, who worked in several African countries during the reign of four presidents of the French Republic.

This diplomat has witnessed several internal and intra-African conflicts, but he has also been an active player in the resolution and management of these crises. He deals with various important issues and files at the African level throughout his career as a diplomat on the African continent.

Keywords: Diplomacy, Africa, internal conflicts, crisis management, foreign interference.

***Auteur correspondant**

* Compte-rendu critique du livre : *Secrets d'Afrique. Le témoignage d'un ambassadeur* par Jean-Marc Simon, Collections Documents, Le cherche midi, 2016, ISBN 978-2-7491-4956-1, 253 pages.

1. Introduction :

Jean-Marc Simon a servi, en tant qu'ambassadeur, dans un certain nombre de pays dits à risque comme le Liban, et surtout en Afrique durant une trentaine d'années. Dans son livre intitulé « Secrets d'Afrique, le témoignage d'un ambassadeur », il apporte l'éclairage d'un témoin privilégié sur plusieurs questions africaines, des transitions difficiles aux tragédies et guerres civiles, dont il était un acteur très actif dans la gestion de ces crises. En occupant plusieurs postes comme conseiller et ambassadeur sous l'administration de quatre présidents : François Mitterrand, Jack Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande, il met l'accent sur les fortes relations qui existent entre la France et ses anciennes colonies en Afrique.

Jean-Marc Simon a travaillé durant deux périodes successives : celle de la Guerre froide, quand il y avait plusieurs régimes progressistes en Afrique, soutenus par l'ex-URSS, et les transformations qu'ont vécues ces États après l'effondrement du bloc de l'Est. La conjonction de ces situations lui a permis d'avoir une certaine expérience dans la gestion des conflits internationaux.

L'auteur a occupé le poste de premier conseiller à l'ambassade de France au Tchad depuis 1984. Ce pays a vécu une instabilité politique et sécuritaire avec le conflit inter-régions, et l'invasion militaire libyenne sous la direction du colonel Kadhafi afin de se positionner dans le Nord tchadien. Selon cet auteur, la France a intervenu en mettant sur pied l'opération « Manta » pour faire face aux ambitions expansionnistes de la Libye.

Dans le cadre de la nouvelle politique africaine de la France, ce diplomate considère que son pays accorde une importance spéciale au continent africain, en particulier à ses anciennes colonies, ce qui l'a amené à participer aux efforts de médiation avec plusieurs responsables politiques, et diplomates africains pour la libération des prisonniers politiques et de guerre en Afrique du Sud, comme Nelson Mandela en février 1990.

A la lecture de ce livre, il semble que son auteur promeut et soutient la position française dans la plupart des conflits africains auxquels l'Etat français a été partie, directement ou indirectement. Cela se voit bien dans les processus de changement politique de ces pays, où la France se range du côté des partis qui protègent ses intérêts, et de là, on note la manipulation des termes : démocratie, alternance du pouvoir, voire intervention au nom de la protection droits humains.

Dans cet ouvrage, l'analyse de l'auteur a porté sur l'intervention de la France dans plusieurs pays africains : le Rwanda, la République Centrafricaine, le Nigéria et la Côte d'Ivoire, ces pays dont nous examinons successivement les situations politiques internes.

2. La diplomatie française face à des situations de crises en Afrique

2.1 La tragédie du Rwanda en 1994

L'auteur a défendu dans son livre la position de son pays envers la crise du Rwanda, surtout quand on sait que la France a soutenu militairement ce qu'elle considérait comme étant « les forces armées rwandaises ». Ces dernières sont, en réalité, une des deux parties qui se combattaient, et qui participaient au génocide contre les Tutsis.

Pour rappel, la célèbre tragédie du Rwanda en 1994, a causé la mort de centaines de milliers de civils, en moins de cent jours. Ça a commencé par un conflit ethnique entre les Hutus et Tutsis, qui a débouché sur un génocide contre ces derniers. Les combats ont été à l'origine de l'assassinat du Président Rwandais, d'origine hutu. Les massacres s'en sont suivis pendant presque 100 jours, en présence des forces des Nations Unies (les casques bleus) sur le territoire rwandais, qui sont restés inactifs au motif qu'ils n'ont pas reçu d'ordres pour intervenir et protéger les civils.

Le génocide rwandais a fait 1074017 morts, selon le bilan officiel publié par le ministère rwandais de l'administration du territoire, à l'issue d'un recensement effectué en juillet 2000 (Fondation Hirondelle, Suisse). En sachant que la population du Rwanda (plus de 07 millions d'habitants) se divise en 03 groupes ethniques : les Hutus (qui constituaient

environ 85% de la population), les Tutsis (14%) et les Twas (01%). On a estimé jusqu'à 01 million, le nombre de victimes assassinées, et entre 150000 et 250000 femmes violées. (ONU)

Le Rwanda est un pays francophone auquel la France est liée par des accords militaires et économiques. Après l'adoption de la résolution 929 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies le 22 juin 1994, l'intervention militaire française a eu lieu au Rwanda afin de créer une « Zone humanitaire sûre » dans le but d'assurer la protection des déplacés et des civils en danger, aussi pour mettre fin aux combats militaires entre les deux ethnies. Mais cela était arrivé trop tard, et n'a pas pu éviter le génocide.

2.2 La crise politique centrafricaine en 1992

Le diplomate français Jean-Marc Simon a cité sa participation à la gestion de la crise politique qui a secoué la République Centrafricaine en 1992, ce pays qui compte deux bases militaires françaises mais qui, selon l'auteur, n'appartient pas au « petit cercle des amis privilégiés de la France ».

Dans le cadre de sa contribution au processus de mettre fin aux violences qui ont secoué la RCA, Jean-Marc Simon a convaincu le président Kolingba pour organiser des élections présidentielles neutres et transparentes, afin de répondre aux revendications de l'opposition, spécialement dans un pays aux multiples ethnies, dont le poids est considérable.

La solution, pour éviter toute explosion, était de pratiquer la bonne gouvernance qui repose sur le partage du pouvoir et la redistribution des revenus (de la rente) d'une façon juste et équitable.

L'absence de la bonne gouvernance ajoutée à la fragilité du contrat social entre gouverneurs et gouvernés et le refus du principe de l'alternance au pouvoir, ont déstabilisé la RCA. En 2001, l'ancien président a tenté de faire un coup d'Etat, mais il a échoué. Cette opération a engendré des dégâts humains et matériels importants. Dans cette affaire,

l'ambassadeur français en RCA, Jean-Marc Simon, est intervenu pour convaincre le général Kolingba, qui a dirigé le putsch, d'émettre un communiqué pour arrêter les combats.

2.3 Nigéria : conflit frontalier avec le Cameroun

Jean-Marc Simon a représenté son pays comme ambassadeur depuis fin novembre 2001, auprès de la puissance régionale en Afrique de l'Ouest, le Nigéria. Ce membre influent de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est entré en différend frontalier avec son voisin de l'Est, le Cameroun, sur la presqu'île de Bakassi.

Des affrontements militaires limités ont eu lieu entre le Nigéria et le Cameroun. La France avait soutenu ce dernier, son ancienne colonie avec laquelle existent des accords de coopération militaire. La Cour Internationale de Justice (CIJ) a rendu son arrêté sur la délimitation des frontières terrestres et maritimes entre les deux États le 10 octobre 2002, et a reconnu la souveraineté du Cameroun sur Bakassi ; les Nigériens ne reconnaissaient pas au début cette décision, parce que le juge de la CIJ était français, c'est-à-dire ressortissant du pays allié au voisin conquérant.

2.4 La crise politique et électorale en Côte d'Ivoire 2010-2011

Le dernier pays africain où l'auteur a occupé le poste d'ambassadeur était la Côte d'Ivoire. Il en a vécu plusieurs crises et défis, surtout ce qu'il qualifie de guerre de succession entre les personnalités politiques ivoiriennes, chacune avec ses alliés, ses ethnies et avec souvent le soutien de branches armées. La France suit toujours de près ce qui se passe dans ce pays, elle intervient en cas de nécessité, que cela soit en tant qu'État ayant des accords de coopération avec ses anciennes colonies, ou bien dans le cadre des organisations régionales (CEDEAO, UA) et internationales (ONU).

Jean-Marc Simon a été acteur dans la résolution de la dernière crise politique vécue par la Côte d'Ivoire à la fin de 2010 et au début de 2011. Le président Laurent Gbagbo a participé aux élections présidentielles, mais n'a pas reconnu sa défaite électorale.

Mais avec les efforts de la France, en particulier ses compagnes médiatiques, la communauté internationale reconnaît les résultats qui ont amené Al-Hassan Ouattara à la présidence. Cette crise avait duré des mois, ce qui a conduit le Conseil de Sécurité des Nations Unies à adopter la résolution 1975, pour protéger les populations de la violence pratiquée par les régimes politiques non-démocratiques.

Avec la fin de la crise ivoirienne, s'achève la mission de l'auteur en tant qu'ambassadeur en Côte d'Ivoire. Ce témoin de la politique africaine de la France, sous la direction de quatre présidents. L'auteur défend « La France-Afrique », ces deux partis qu'il considère inséparables, grâce à la forte relation qui existe entre la France et ses anciennes colonies, mais qui est parfois inégale, inéquitable, avec un caractère de domination (Voir : Verschave François-Xavier, 2000).

3. Regard sur le futur

L'auteur est optimiste sur le futur des relations entre son pays et l'Afrique. Il déclare que « L'Afrique et la France ont encore, en ce début de troisième millénaire, de belles pages à écrire ensemble » (p.388). En tant qu'ambassadeur ayant fait une grande partie de sa carrière dans le continent africain, il raconte ce qu'un ancien diplomate lui a conseillé pour garantir sa réussite : « En Afrique, les ambassadeurs doivent avoir la confiance du président auprès duquel ils sont accrédités, quel qu'il soit » (J. M. Simon, 2016, p.231).

Relevant les défis de la migration Sud-Nord, il a mis l'accent sur la nécessité du développement de la rive sud de la Méditerranée et le partenariat « gagnant-gagnant ». Car il n'y aura jamais de sécurité ni de paix sans développement, ce qui justifie l'obligation d'accompagner les États africains dans leurs processus de développement et de modernisation.

Jean-Marc Simon a abordé aussi la concurrence des pays émergents, principalement la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil, qui pratiquent, selon lui, des politiques commerciales et des offres de financement plus « convaincants », en particulier la

présence croissante de la Chine au Continent africain. (Voir : Tourré Brian, 2012, *De la « Francafrrique » à la « Chinafrrique » : quelle place pour le développement africain ?*, l'Harmattan, 2012). Cependant, il reste optimiste, car la relation entre l'Afrique et son pays est multidimensionnelle et remonte à plusieurs siècles.

La France continue à considérer l'Afrique comme son espace vital, tant sur le plan géoéconomique, que socioculturel. Le premier plan se focalise sur les ressources naturelles et les grands marchés africains pour les produits français ; le deuxième sur l'importante communauté africaine qui maîtrise la langue française et participe au développement et l'enrichissement de cette dernière.

4. Éléments pour une critique

Étant l'un des acteurs de la politique étrangère de la France pendant plusieurs décennies, l'auteur a expliqué les positions de son pays envers les principales crises qu'a vécu le continent noir, et cela a éliminé, d'une certaine façon, la vision critique et la vraie image de la politique française en Afrique. En d'autres termes, Jean-Marc Simon a choisi la position de défendre la politique française en Afrique, sans lever le voile sur les dépassements qui ont eu lieu, mais aussi sur les vraies raisons qui poussent son pays à intervenir dans un autre pays, et choisir la neutralité envers les autres.

Lors d'un atelier doctoral tenu à la capitale malienne Bamako, dont j'ai participé, un professeur a rapporté la phrase suivante d'un ministre malien : « *Nous attendons de la France une opération Serval scientifique* ». (L'école doctorale itinérante et annuelle en sciences sociales organisée à l'université des lettres et des sciences humaines de Bamako/ Mali, avec la coopération de l'IRMC de Tunis, du 04 au 09 septembre 2016). En effet le Mali, ainsi que les autres pays africains francophones en particulier, ont besoin du développement, du transfert de la technologie, du soutien pour construire des institutions démocratiques qui garantissent le minimum de respect des droits humains.

Mais la réalité est différente. Les opérations militaires contre des régimes politiques, qui ne se plient pas aux intérêts de la puissance intervenante, servent à placer un nouveau régime« allié » pour collaborer. En effet, quand on intervient par des opérations militaires contre les États africains, le plus dur et plus difficile c'est l'après-guerre, c'est surtout, la consolidation de la paix et le défi de la reconstruction.

Dans le même contexte africain, si les régimes qui viennent par la force (coups d'État) ne peuvent pas servir la nation, c'est le même cas pour la démocratie venant des raids aériens (les ingérences étrangères sous couverture de protection des droits humains et la démocratie). Les Africains ont besoin plus d'accompagnement et de soutien que de la tutelle et d'ingérence quotidienne dans leurs affaires internes.

Le continent africain vit aujourd'hui des enjeux et défis multidimensionnels, cela est le résultat de plusieurs facteurs dont le facteur historique qu'est la colonisation depuis la conférence de Berlin 1884 qui, rappelons-le, fût à l'origine du partage de l'Afrique entre les puissances européennes ; puis le long processus de destruction raciale qu'a vécu l'Afrique. C'est pour cela que la responsabilité des crises que vit cette région est partagée entre les puissances coloniales, et les élites qui se sont succédées au pouvoir depuis les indépendances. (Voir : B. Badie & D. Vidal, 2015, *Un monde d'inégalité*, Paris, éditions La découverte).

Dans ce cadre Jean-François Bayart, dans son ouvrage « l'État en Afrique : la politique du ventre », aborde la question des élites qui sont au pouvoir dans les pays africains après l'indépendance, et qui s'activent à la réalisation de leurs intérêts personnels au détriment des intérêts de leurs nations, mais aussi à modifier les lois et règlements pour monopoliser le pouvoir. (Voir : J.-F. Bayart, 1989).

Dans les traditions de la diplomatie, l'acteur qui veut prendre le rôle de réconciliateur, ou médiateur pour la paix, doit être neutre pour avoir une certaine crédibilité et gagner la confiance des parties concernées. Mais le terrain africain nous donne d'autres

types de comportements, là où on trouve des acteurs étrangers qui soutiennent (avec des armes, finances, médias,...) une des parties en conflit contre l'autre, et se présentent en même temps comme médiateur ! Cela nous permet de poser la question suivante : pourquoi on soutient un président pendant des années, et on le qualifie de dictateur qui doit quitter le pouvoir, et même être juger devant les instances internationales.

Quand on revient à la question des conflits inter-ethniques en Afrique, on trouve plusieurs ethnies dans un même État, ou le contraire, une ethnie qu'on a dispersée dans plusieurs entités sociopolitiques ; tout cela pour des enjeux géopolitiques et des intérêts stratégiques. Ces divisions ont été des fois parmi les causes des conflits et guerres civiles, malgré les efforts pour construire l'État-nation comme modèle réussi en Europe, mais plus difficile à exporter ailleurs tel quel ! C'est ce qu'explique Bertrand Badie dans son livre « L'État importé ». (Voir : B. Badie, 1992). L'État-nation, issu de la convention de Westphalie 1648, peut être en effet modifié pour qu'il soit adapté au contexte africain, et surtout garantir les principes hérités de cette convention tels que la non-ingérence dans les affaires internes des autres États, le respect des frontières reconnues et l'interdiction de l'usage de toute forme de force dans les relations internationales. Des principes vitaux pour l'Afrique aujourd'hui.

5. Conclusion :

Ce que l'on a constaté récemment, c'est que de nombreux pays africains cherchent à s'affranchir de la domination et de la tutelle française. Si cette étape est positive, le plus important est de se contenter sur ses propres capacités afin de réaliser le progrès et le développement des peuples de ces pays, et en particulier de faire profiter ces derniers des richesses dont disposent leurs pays. Il convient également de noter que c'est important pour l'autonomie dans la prise de décision politique, mais ce n'est peut-être pas bon pour les pays et les peuples du continent africain, la libération de la domination ou du contrôle de la France, afin d'entrer sous la domination d'un autre pays occidental, car l'ingérence étrangère,

et l'absence d'égalité de traitement, auront des répercussions dangereuses pour l'avenir des peuples du continent.

A la lecture de ce livre, nous avons dégagé quelques idées de base sur la diplomatie française au continent africain. La première est que la France continue à considérer les pays africains comme d'anciennes colonies, et qu'elle a le droit d'intervenir de diverses manières chaque fois que ses intérêts sont menacés.

La deuxième idée est que de nombreuses élites d'Afrique subsaharienne, lorsqu'elles veulent prendre (ou conserver) le pouvoir, recherchent le soutien de l'État français, et d'ici les élites obtiennent un soutien, et la France maintient ses intérêts dans ces pays grâce à ces dernières.

La troisième idée est que la diplomatie ne repose pas sur un seul indicateur, autrement dit, si la puissance militaire de la France forme l'épine dorsale de la diplomatie de ce pays, les autres dimensions restent également importantes et porteuses : la puissance économique, le progrès technologique, la présence d'alliés puissants, etc. Ainsi, le pays qui cherche à rejoindre le club des grands et à jouer des rôles pivots au niveau régional voire mondial doit d'abord veiller à développer sa puissance économique, à renforcer ses capacités de défense, en plus de maîtriser la technologie.

Bibliographie générale :

- Bertrand BADIE & Dominique VIDAL (Sous la direction de). (2015). *Un monde d'inégalité*, Paris, éditions La découverte.
- Bertrand BADIE(1992), *L'Etat importé*. Paris, Fayard, 1992.
- Jean-François BAYART (1989), *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*. Paris, Fayard.
- Joseph Wouako TCHALEU (2012), *François Hollande et la Françafrique : le défi de la rupture*. Paris, l'Harmattan.

- Brian TOURRE (2012), *De la « Francafrique » à la « Chinafrique » : quelle place pour le développement africain ?* Paris, l'Harmattan.
- François-Xavier VERSCHAVE (2000), *France-Afrique, le crime continue*, 3^{ème} éd. Tahin Party.
- Fondation Hirondelle/ Suisse : www.hirondelle.org, visité le 30/10/2022.
- Programme de communication sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 et l'ONU. Un.org/fr ; visité le 24/10/2022).